

GIS INSTITUT DU GENRE

3 appels à projets dans le domaine des études du genre et des sexualités

Fondé en 2012 à l'initiative de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du CNRS, l'Institut du Genre est un Groupement d'Intérêt Scientifique qui réunit trente partenaires institutionnels. S'appuyant sur des UMR et des équipes explicitement engagées dans la recherche sur le genre, il constitue un lieu de coordination, de référence et d'accueil scientifique des recherches françaises sur le genre et les sexualités.

L'institut du genre a pour vocation :

1. à contribuer à la reconnaissance scientifique et à l'extension géographique de ces recherches en France ;
2. à donner, à la faveur de diverses actions de soutien, une visibilité internationale aux recherches françaises dans ce domaine ;
3. à favoriser l'émergence de nouvelles formes de collaboration scientifique, y compris avec des partenaires étrangers ;
4. à encourager les recherches interdisciplinaires ou transversales à périmètres multiples, à l'intérieur des SHS mais aussi entre les SHS et les autres domaines scientifiques.

L'Institut du Genre a défini 8 axes de recherches à développer :

1. Environnement – Alimentation – Développement
2. Santé – Vieillesse – Vulnérabilités – Care
3. Numérique – IA – Technologies
4. Sexualités – Corps – Reproduction
5. Violences – Pouvoir – Conflits
6. Travail – Formation
7. Cultures – Productions culturelles – Langages
8. Espaces – Mobilités - Mondialisation

En 2020, le GIS Institut du Genre lance un appel à projets concernant trois de ces thématiques.

Santé, vieillissement, vulnérabilités, care

Quels sont les liens entre le genre et les enjeux de santé et de soin, au sens médical ou non médical (care) ? Qui doit prendre soin de qui et de quoi, avec quelle reconnaissance ? Qui a le pouvoir légitime pour définir les urgences sanitaires, les prescriptions et les coûts qu'elles impliquent pour les collectifs comme pour les personnes ?

L'ensemble de ces questions s'adressent aux études de genre au travers de situations et d'agencements que le contexte de la pandémie de covid 19 a rendus particulièrement perceptibles : les tensions entre le pouvoir médical et le pouvoir politique, entre la vulnérabilité comme condition partagée et comme assignation sociale ; les inégalités liées au soin de soi ou d'autrui et les hiérarchies implicites entre les vies ; l'importance des récits pour dire la peur, la colère, l'isolement ou les solidarités nouvelles. À partir de ces questions, cet appel s'adresse à une pluralité de disciplines, en privilégiant trois sous-axes et en encourageant les approches historiques, généalogiques, éthiques et comparatives.

[+ En savoir plus](#)

Travail, formation

La crise sanitaire et le confinement ont été un révélateur de la persistance des inégalités structurelles entre femmes et hommes sur le marché du travail et dans la prise en charge du travail domestique. « Femmes providentielles, mais femmes invisibles, sous-payées et surchargées », c'est ainsi que le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes résumait en quelques mots les premiers enseignements de la crise sanitaire. Cette dernière, doublée d'une crise économique, ne constitue pas une rupture avec l'ordre d'avant mais fonctionne au contraire comme une mise en lumière accélérée des problèmes qui traversaient la société française. Elle rappelle par ailleurs les liens forts, parfois complexes à démêler, entre les inégalités sur le marché du travail, dans la famille et celles existantes dans le champ de l'éducation et de la formation.

[+ En savoir plus](#)

Numérique – IA – Technologies

La place prépondérante prise aujourd'hui par les médias et le numérique dans les pratiques culturelles rend incontournable une réflexion sur le rôle qu'ils jouent dans la construction, l'évolution et la circulation des stéréotypes et inégalités de genre. On s'attachera à dissiper l'illusion encore fréquente de la neutralité des nouvelles technologies en termes de genre, pour s'intéresser aux nouvelles formes d'émancipation mais aussi aux nouveaux risques d'aliénation qu'elles impliquent. Le féminisme a su utiliser des formes de militantisme numérique et leurs puissants outils de dénonciation publique des rapports de domination, et diffuser ainsi au-delà de ses milieux. De même, le numérique a permis une affirmation et une émergence de formes de vie invisibilisées. Mais les réseaux sociaux ont vu aussi des vagues de sexisme, imposant de penser les dynamiques en œuvre dans les nouvelles économies numériques.

À partir de ces questionnements, cet appel s'adresse à une pluralité de disciplines, en privilégiant trois sous-axes et en encourageant les approches interdisciplinaires, et comparatives.

[+ En savoir plus](#)

Objectifs de l'appel à projets

Cet appel à projets a pour objectif de :

- favoriser des mises en réseau scientifiques à l'échelle nationale ou internationale
- favoriser la constitution de projets de type « ANR » ou « projets européens » en contribuant à leur montage
- soutenir la mise en œuvre de recherches et d'enquêtes de terrain
- aider à la mise en œuvre de projets éditoriaux de grande ampleur
- permettre ou accompagner l'émergence de nouvelles problématiques

Dans cette perspective, les projets présentés pourront inclure, mais ne doivent pas se limiter à, l'organisation de colloques ou de journées d'études. Les manifestations scientifiques organisées par les lauréat-e-s devront inclure la mention du soutien de l'Institut du genre. Les porteur-e-s de projets lauréat-e-s pourront, si ils ou elles le souhaitent, faire appel à un membre de l'Institut (direction ou conseil scientifique) pour représenter l'Institut du Genre à ces manifestations. Une note de synthèse et un état des dépenses seront demandés par le GIS Institut du genre à l'issue de la mise en œuvre des projets sélectionnés. La note de synthèse sera affichée sur le site de l'Institut du Genre. Les lauréat-e-s seront invité-e-s à participer à un dispositif de valorisation sur le site du GIS.

Conditions d'éligibilité

Cet appel s'adresse à tou-te-s les chercheurs/cheuses et enseignant-e-s – chercheurs/cheuses statutaires relevant d'établissements publics de recherche et d'enseignement supérieur partenaires du GIS Institut du Genre, quels qu'en soient le grade, la discipline, l'appartenance institutionnelle et la localisation géographique en France.

Priorité sera donnée à des projets portés par des individus ou des collectifs relevant d'au moins deux unités ou équipes différentes.

Modalités de soutien

Le financement est plafonné à 5 K€ par projet. Le financement est accordé pour l'année 2021. Il sera versé en une seule fois et devra être utilisé avant la fin de l'année 2021.

Modalités de dépôt du dossier

Le formulaire obligatoire, une fois complété, et enregistré en pdf devra être soumis à l'adresse suivante : sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr au plus tard le 21 septembre 2020 à 14 heures.

Pour plus d'information : contact administratif : sg-gis-idgenre@mshparisnord.fr

Modalités de sélection

Les dossiers seront évalués par le Conseil Scientifique de l'Institut du Genre.



6 juillet 2020

21 septembre 2020 - 14h

 [Télécharger la déclaration de candidature](#)